

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 2197

### 77 - Seine-et-Marne

## FONDATIONS D'ENTREPRISE

### Rectificatifs relatifs aux créations

#### FONDATION D'ENTREPRISE I@D

*Objet* : la fondation d'entreprise I@D, qui ne poursuit aucun but lucratif a pour objet de contribuer, en France et à l'étranger, au financement et au soutien d'actions et projets d'intérêt général, conduites par des personnes physiques ou morales, dans les domaines d'intervention décrits ci-après ; les principaux domaines d'interventions principaux de la fondation sont les suivants : les actions au profit de la lutte contre le mal-logement ; les actions en faveur de l'égalité des chances ; seront privilégiées le soutien des actions menées dans des secteurs géographiques proches des implantations du groupe I@D dans le monde, et qui s'inscrivent dans le respect des 8 valeurs suivantes qui constituent le socle du Groupe I@D : professionnalisme, confiance, courage, humilité, loyauté, sagesse, unité, partage

*Siège social* : \*, allée de la Ferme de Varâtre, carré Haussmann III, 77127 Lieusaint

*Durée* : 5 années

*Montant du programme d'action pluriannuel* : 1.000.000 euros

*Autorisation administrative* :

*Date de création* : 20 avril 2021, délivrée par le préfet de Seine-et-Marne

*Dénomination et siège de chacun des fondateurs* : la société I@D International, sociétés par actions simplifiées, au capital de 20 454 626,70 euros, immatriculée au RCS de Melun, sous le numéro 820 923 126, dont le siège social se situe Allée de la Ferme Varâtre - Carré Haussmann III - 77127 Lieusaint

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 1586, parue au *Journal officiel* n° 22, du 1 juin 2021)